

**MODALITES DE SELECTION  
COLLECTIF « SENIORS » 2005/2006/2007  
Natation Synchronisée**

**CALENDRIER INTERNATIONAL PREVISIONNEL**

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| - Du 04 au 09 Avril 2006        | Championnats de France Seniors N1 Open  |
| - Entre Mars et Juin 2006       | Une compétition internationale pour les soli, le duo, et l'équipe parmi : Open Allemagne, Roma sincro, Open Russie, USA, Canada, Open Slovaquie |
| - Du 26 Juillet au 02 Août 2006 | Championnats d'Europe à Budapest  |
| - Du 12 au 17 Septembre 2006    | Coupe du Monde à Tokyo  |
| - Du 18 Mars au 02 Avril 2007   | Championnats du Monde à Melbourne   |

Les modalités de sélection pour les autres compétitions de l'année 2007 (à savoir la Coupe d'Europe et les meeting possibles seront rédigées au cours du dernier trimestre de l'année 2006).

**I - SELECTION EQUIPE**

**1.1. - Procédure de pré-sélection**

**Pré-sélection : faire acte de candidature, sur papier libre.**

Elle est ouverte aux nageuses du collectif du Pôle France (INSEP) qui feront acte de candidature par courrier auprès de la FFN, avec copie obligatoire au Comité Régional, avant le 20 Novembre 2005 (date limite pour les compétitions au calendrier de l'année 2006) et avant le 30 Octobre 2006 (date limite pour les compétitions au calendrier de l'année 2007). Les nageuses concernées pourront participer aux Championnats de France Open N1 (début Avril 2006) avec leur club dans le respect d'un programme de préparation établi en accord avec les entraîneurs du Pôle France.

**1.2. - Procédure de sélection**

**1.2.1.- Conditions de participation**

Les aspects médicaux

Concernant les aspects médicaux, nous devons nous assurer des conditions préalables permettant la pratique intensive de la discipline.

Les nageuses devront effectuer les bilans médicaux répondant aux exigences règlementaires correspondant à leur appartenance aux listes de Haut Niveau.

### **1.2.2. - Contenu des sélections**

Le contenu des sélections est lié aux exigences des programmes technique et libre. Il intègrera l'évaluation des qualités techniques, artistiques et musicales, morphologiques et physiques.

### **1.2.3. - Evaluation des contenus**

Les évaluations seront menées en priorité par les cadres techniques et les entraîneurs des Equipes de France.

Des juges pourront aussi intervenir dans ces évaluations.

Les intervenants extérieurs interviendront à titre consultatif.

Un représentant de la Commission Fédérale sera invité à assister aux différentes étapes de sélection.

## **1.3. - Processus de sélection pour les Championnats d'Europe 2006 et la Coupe du Monde 2006**

Des évaluations régulières servant de repères de progression auront lieu en relation directe avec les contenus d'entraînement.

### **1.3.1. - 1ère étape de sélection**

#### 1.3.1.1- Objectif

A partir des candidatures reçues et acceptées par la DTN, cette première étape donnera lieu à :

- La sélection de 10 nageuses au maximum qui participeront à la, ou les, compétition(s) préparatoire(s) entre Mars et fin Mai 2006.

#### 1.3.1.2. - Contenu

- Evaluation en rapport avec le programme libre (au cours du stage de Février : parties, entier, évaluation des qualités artistiques, physiques et techniques durant le travail du programme libre

- Evaluation en rapport avec le programme technique (jeudi 2 mars : évaluation des éléments techniques, évaluation sur le programme technique lui-même)

- Les évaluations continues réalisées tout au long de la préparation pourront être prises en compte pour la détermination des nageuses ainsi que le comportement et le niveau de performance observés en stage.

### **1.3.2. –2ème étape de sélection**

#### 1.3.2.1. - Objectif

A partir de la pré-sélection de nageuses ayant participé à la 1<sup>ère</sup> étape de sélection, cette 2<sup>ème</sup> étape donnera lieu à la sélection du collectif de nageuses (12 au maximum) qui participera aux Championnats d'Europe et à la Coupe du Monde.

#### 1.3.2.2. – Contenu

Seront pris en compte par les entraîneurs nationaux pour la détermination de cette sélection :

- Les évaluations continues réalisées tout au long de la préparation,
- Le comportement et le niveau de performance réalisé en stage,
- Le comportement et les performances réalisées lors des compétitions.
- Les épreuves porteront sur le programme technique et le programme libre et éventuellement le programme combiné.

### **1.4. –Procédure de pré-sélection pour les Championnats du Monde 2007**

#### **Faire acte de candidature avant le 30 octobre 2006**

Elle est ouverte aux nageuses du collectif –rentrée 2006- du Pôle France (INSEP) qui feront **acte de candidature par courrier auprès de la FFN, avec copie obligatoire au Comité Régional, avant le 30 Octobre 2006 (date limite)** pour les compétitions au calendrier de l'année 2007.

### **1.5. –Processus de sélection pour les Championnats du Monde 2007**

#### **1.5.1 - Etape de sélection (mi-Décembre 2006)**

##### 1.5.1.1 - Objectif

A partir des candidatures reçues et acceptées par la DTN, cette unique étape donnera lieu à :

- La sélection du collectif de nageuses (12 au maximum) qui participeront aux championnats du Monde senior 2007

##### 1.5.1.2. – Contenu

- Les épreuves porteront sur le programme technique et le programme libre et éventuellement le programme combiné.

## **II - SELECTION DUO**

### **2.1. – - Procédure de pré-sélection**

**Pré-sélection : faire acte de candidature, sur papier libre.**

Elle est ouverte aux nageuses du collectif du Pôle France (INSEP) qui feront acte de candidature par courrier auprès de la FFN, avec copie obligatoire au Comité Régional, avant le 20 Novembre 2005 (date limite pour les compétitions au calendrier de l'année 2006) et avant le 30 Octobre 2006 (date limite pour les compétitions au calendrier de l'année 2007).

### **2.2. - Processus de sélection pour les Championnats d'Europe 2006 et la Coupe du Monde 2006**

- En vue de la meilleure compétitivité, un groupe de trois nageuses sera prédéfini par les entraîneurs nationaux pour constituer le collectif du duo.
- Au regard des contraintes de préparation et de compétitions particulières à cette saison, ces nageuses pourront appartenir aux collectifs Seniors et/ou Juniors mais leurs conditions de préparation et de participation au titre de chacune des équipes de France fera l'objet d'une étude particulière.

### **2.3. – Procédure de sélection pour les Championnats du Monde 2007**

A l'issue de la saison, la composition du duo pourra être réexaminée en vue d'une plus grande compétitivité ou de contraintes de préparation.

## **III –SELECTION SOLO**

### **3.1- Procédure de pré-sélection**

**Pré-sélection : faire acte de candidature, sur papier libre.**

Elle est ouverte à toutes les nageuses senior qui feront acte de candidature par courrier auprès de la FFN, avec copie obligatoire au Comité Régional, avant le 20 Novembre 2005 (date limite pour les compétitions au calendrier de l'année 2006).

### **3.2 - Processus de sélection pour les Championnats d'Europe 2006 et la Coupe du Monde 2006 et les Championnats du Monde 2007**

#### **3.2.1 -1<sup>ère</sup> étape de sélection ( Championnats de France N1 - Avril 2006)**

##### **3.2.1.1 Objectif**

A l'issue de cette première étape, les deux meilleures solistes au classement seront sélectionnées pour participer à un tournoi international.

### 3.2.1.2 Contenu

Le programme technique et le programme libre des Championnats de France constituent le contenu de cette première étape.

### **3.2.2 – 2<sup>ème</sup> étape de sélection**

#### 3.2.2.1 Objectif

A l'issue de cette seconde étape, la soliste pour les Championnats d'Europe 2006, la Coupe du Monde 2006 et les Championnats du Monde 2007 sera la nageuse ayant obtenu le meilleur résultat :

Championnats de France N1 (50%) + Tournoi international (50%)

#### 3.2.2.2 Contenu

Programme libre et programme technique (seul le résultat de l'épreuve nagée en commun sera pris en compte et non l'épreuve de la finale)

### **NOTA BENE :**

- Afin de répondre aux exigences de la compétition, les nageuses sélectionnées au titre du solo et du duo pourront être engagées dans les épreuves d'équipe en tant que titulaires ou remplaçantes lors des compétitions.  
A l'issue des sélections, l'ensemble des sélectionnées en fonction des différentes compétitions devra participer aux stages préparatoires avec le collectif.
  
- Pour les nageuses non sélectionnées dans l'Equipe de France Senior et engagée dans une dynamique de performance de haut niveau, l'organisation d'actions sportives (stage ou compétition) pourra être envisagé et intégrer des nageuses juniors ou seniors choisies par la DTN à l'issue de la saison 2005-2006.

### **DEROGATION**

**Le Directeur Technique National, en qualité de sélectionneur des Equipes de France, est habilité à saisir, sur justification dûment motivée, le Comité Directeur de toute sélection qui ne serait pas incluse dans les dispositions et modalités énoncées ci-dessus.**

Si nécessaire, il sera précisé pour chaque étape, par une circulaire annexe, les règlements, l'organisation, les horaires des étapes d'évaluation.
--

### **Information complémentaire**

Procédure d'entrée sur le pôle France Senior à l'INSEP - rentrée 2006.

Les nageuses désirant intégrer le collectif du Pôle France de l'INSEP à la rentrée 2006 devront faire acte de candidature sur papier libre avec copie au comité régional avant fin Mars.

Après examen de ces candidatures et de l'observation en compétitions nationales ou internationales et ou stages nationaux, la DTN pourra décider de l'organisation d'épreuves spécifiques.

-----